



# Le passage du collège au lycée

*... dans un contexte de changements...*

Les repères liés à l'orientation tels que pouvaient les maîtriser les familles ont évolué, notamment par rapport à leur propre expérience. Accompagner son enfant au passage au lycée, en appui sur les conseils des enseignants, suppose de connaître ce nouvel environnement.



# Quelques repères généraux...

## Une réforme des lycées structurelle et globale :

- La Loi de Refondation de l'Ecole, du 8 juillet 2013;
- D'APB à Parcours'Sup (rentrée 2018);
- La nécessité de réformer le BAC Général et Technologique (session 2021);
- La transformation de la Voie Professionnelle en articulation avec la Loi « *sur la Liberté de choisir son avenir professionnel* » (1<sup>er</sup> août 2018);
- Pour le Lycée général et technologique, de nouveaux programmes destinés à renforcer les compétences scientifiques et culturelles (depuis la rentrée 2019).



C'est bien une réforme systémique, Pour la voie générale, il s'agit de mieux préparer les jeunes à l'enseignement supérieur, en renforçant les contenus d'enseignement (spécialités),

## Le lycée : un espace dense et pluriel entre le collège et l'enseignement supérieur

- La classe de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique est d'avantage articulée avec le collège
- La voie professionnelle est plus ouverte :
  - Possibilité de choisir une famille de métiers en 2<sup>nde</sup> Professionnelle
  - En Terminale Pro, modules d'accompagnement à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans la vie active
  - En lycée professionnel, en fonction de la structure de l'établissement, possibilité de moduler son parcours de formation entre période sous statut scolaire et période d'alternance
- La disparition des 3 anciennes filières générales (L, ES et S) au profit de parcours de formation choisis par l'élève (tronc commun et enseignement de spécialités)
- L'université se réforme également, notamment par la mise en place de dispositifs d'accompagnement et par la formalisation des attendus de licence sous forme de compétences



L'orientation vers le lycée se travaille sur deux années : fin de 3<sup>ème</sup> pour le choix entre 2<sup>nde</sup> GT ou voie professionnelle, et fin de 2<sup>nde</sup> GT pour le choix entre voie générale ou voie technologique. Pour un jeune se destinant à l'enseignement supérieur, il peut être intéressant de se renseigner déjà sur les attendus de licences à l'université, ou les critères de sélection pour les formations sélectives (ex. CPGE).

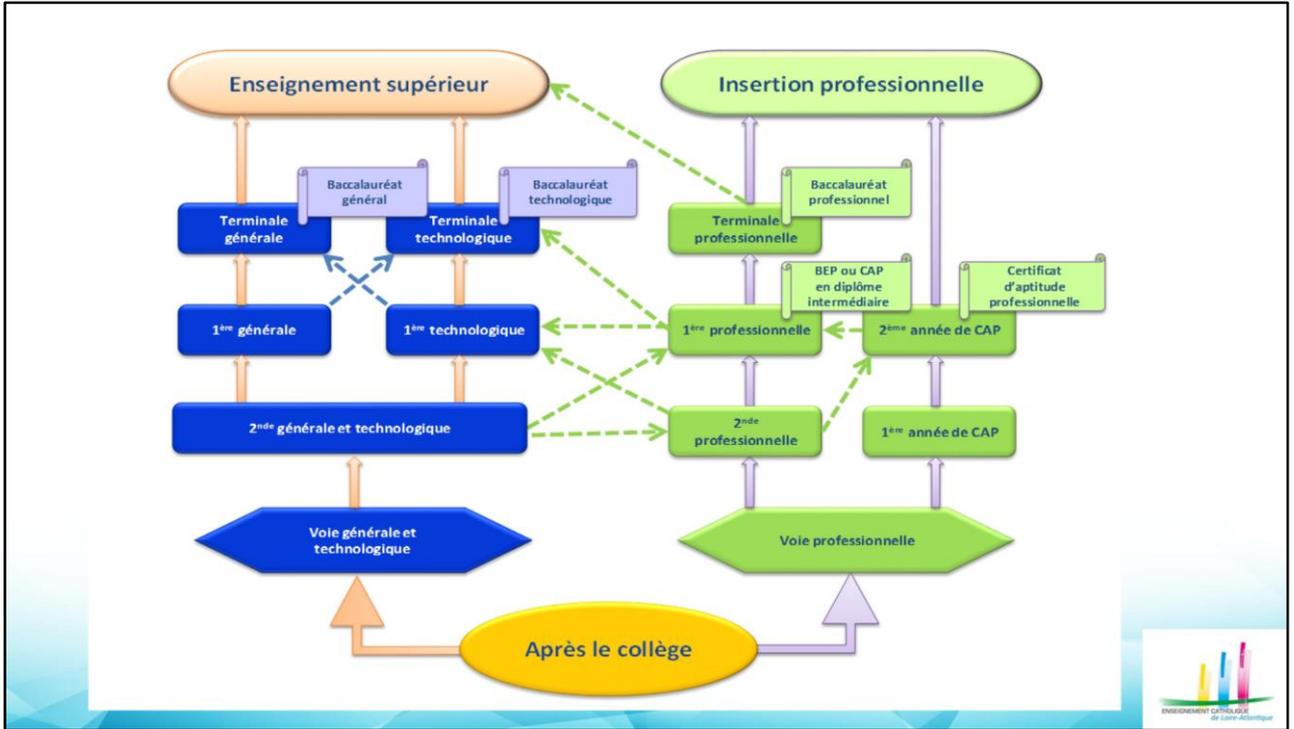
## La réforme des lycées :

### Continuum et employabilité

- Le continuum Bac-3/Bac +3 : éviter les échecs en 1<sup>ère</sup> année de Licence
- La transformation de la voie professionnelle : créer des campus d'excellence, mieux adapter le Bac Professionnel au monde économique et à ses évolutions, développer l'alternance
- Relever le niveau de la série générale à travers des enseignements de spécialité en cycle terminal
- Poursuivre et renforcer les séries technologiques en insistant sur le concept de spécialité comme pour le bac général



Il s'agit là du sens de la réforme, de sa visée : à la fois mieux préparer les jeunes à l'enseignement supérieur en relevant le niveau des enseignements au lycée, en les spécialisant, tout en redonnant de l'excellence à la voie professionnelle.



Les élèves actuellement en 3<sup>ème</sup> rentreront au lycée et suivront des parcours entièrement rénovés par les réformes.



# La prise en compte de la Personne du jeune dans l'accompagnement au choix

Il s'agit bien du choix du jeune pour le jeune, éclairé bien évidemment par l'évaluation de ses compétences, mais également par la prise en compte de sa Personne.

## Les éléments à prendre en compte en fonction du type de formation envisagée :

### Pour la voie professionnelle :

- L'importance du travail en équipe
- L'usage du numérique
- La capacité à mettre en œuvre un projet technique (cf. la réalisation d'un « chef d'œuvre », en CAP et en bac Pro, comptant pour l'examen)
- Ne pas oublier la place de l'enseignement général (et accepter de lier contenus théoriques et professionnels, dans le cadre notamment des co-enseignements) : 30 % sur un parcours de CAP en deux ans; 40 % pour un Bac Pro en 3 ans;
- Les langues vivantes restent au programme (possibilité d'en suivre deux dans certaines séries de Bac Pro)
- Si choix de l'alternance : attention au statut d'apprenti, différent de celui de scolaire !
- Ne pas oublier que les universités proposent de plus en plus des licences professionnelles accessibles généralement à un niveau Bac +2
- C'est la voie professionnelle qui offre le plus de modularité



Il faut se renseigner auprès des lycées professionnels pour connaître les formations, les spécificités.

## Les éléments à prendre en compte en fonction du type de formation envisagée :

### Pour la voie technologique :

- Nécessité de poursuivre des études après le Bac (courtes ou longues), avec la perspective des licences professionnelles
- La réforme n'a pas modifié les séries, mais :
  - L'enseignement des mathématiques est obligatoire, quelle que soit la série (3 h dans le tronc commun)
  - Des enseignements de spécialité colorent fortement les séries, avec parfois des temps d'enseignements importants (ex. 13 h/semaine en Tale STL pour les enseignements de biologie, biochimie et biotechnologie, ou encore 8 h/semaine en Tale ST2S pour l'enseignement de chimie, biologie et physiopathologie)
- Pas de périodes de formation en milieu professionnel
- La nécessité de suivre un parcours adapté pour certaines licences générales
- Nouveau Bac : 40 % de la note finale en contrôle continu; une épreuve orale terminale (coefficient 14/100)
- L'usage du numérique



La voie technologique pourrait connaître quelques légères modifications pour la rentrée 2021. Se renseigner lors des Portes Ouvertes.

## Les éléments à prendre en compte en fonction du type de formation envisagée :

### Pour la voie générale :

- Un niveau d'exigence relevé dans les enseignements de spécialité ou EdS (coefficient 32/100)
- En théorie, il est désormais possible d'obtenir un bac général sans suivre d'enseignement de mathématiques en cycle terminal
- Attention : les enseignements optionnels ne sont plus aussi « payants » pour l'obtention du Bac (plus de points bonus, sauf pour Latin et Grec)
- Nouveau Bac :
  - 40 % de la note finale en contrôle continu
  - Le grand oral : coefficient 10/100
- Suivre la voie générale suppose l'acceptation d'un travail encore essentiellement « scolaire » : importance de l'écrit, de l'analyse, de la synthèse, de la conceptualisation
- Le poids des EdS suppose d'avoir ou de capitaliser une culture générale dans les domaines choisis
- L'usage du numérique
- Le choix de la voie générale implique probablement de devoir d'avantage « stratégiser » (choix et abandon des EdS, parcours sup, filières sélectives,...)



Concernant des formations supérieures sélectives comme les CPGE, les sites des établissements doivent désormais indiquer quels critères ont été pris en compte dans la sélection des demandes. Les sites des universités indiquent également les attendus par rapport aux Licences, sachant que tout Bac permet d'entrer en Licence 1<sup>ère</sup> année.

## Les enseignements de spécialité, cycle Terminal de la voie générale

- Arts (arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)
- Biologie, Ecologie (lycées agricoles)
- **Histoire Géographie, géopolitique, sciences politiques**
- **Humanités, littérature, philosophie**
- **Langues, littérature et culture étrangères**
  - Depuis la rentrée 2020 : un enseignement « anglais contemporain »
- Littérature et langues et culture de l'antiquité
- Numérique et sciences de l'informatique
- **Physique chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Mathématiques**
- **Sciences économiques et sociales**
- Sciences de l'ingénieur



Les EdS sont les « marqueurs » du parcours de formation choisi par le jeune. C'est probablement l'investissement dans les EdS qui sera le plus pris en compte dans les démarches sélectives. RAPPEL : le lycéen choisit 3EdS en 1<sup>ère</sup> et n'en conserve que deux en Terminale. Il est également évalué sur l'EdS abandonné en fin de 1<sup>ère</sup>. Les EdS en rouge sont les plus « classiques » et sont ceux que l'on retrouve dans tous les lycées.

## Les séries de la voie technologique sont inchangées

**❑ Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :**

- ❑ ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- ❑ STL : Sciences et technologies de laboratoire
- ❑ STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- ❑ STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- ❑ STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- ❑ STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- ❑ TMD : Techniques de la musique et de la danse
- ❑ STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant



# C'est avant tout le choix pour une Personne...

## ... qui prend en compte des éléments internes et externes

- **Le « rêve » d'un métier** : il n'est pas à enfouir d'emblée
- La question de la **durée des études**
- **La connaissance de soi-même** :
  - L'appétance pour la « chose scolaire »
  - Les centres d'intérêt : ils ne sont pas à négliger, même s'ils paraissent « hors scolaire »
  - Le rapport au numérique (qui ne cantonne pas à l'usage des réseaux sociaux)
  - Le rapport à la culture
- **La relecture de son parcours d'écolier puis de collégien** : prendre le temps, et se faire **aider par ses parents pour cela, de « repenser » à son parcours d'élève**
- **La capacité à assumer une sélection** : des formations supérieures sont et resteront sélectives
- **Le rapport à l'expression orale** : d'une part l'oral est évalué au bac Général ou Technologique; d'autre part certaines formations demanderont des compétences dans ce domaine
- **La capacité à accepter de quitter éventuellement sa « zone de confort »** : faire SON choix, et non celui de sa famille ou des amis



## Prenons un exemple...

### Les métiers en lien avec l'automobile

- Envie et/ou capacité par rapport à l'exécution de tâches directement sur un véhicule, en utilisant des outils techniques, des procédures ?
- Envie et/ou capacité à penser l'automobile par rapport à des process de production ?
- Envie et/ou capacité à penser l'automobile dans une perspective de recherche/développement ?
- Envie et/ou capacité à penser l'automobile à a travers son usage finale, sa commercialisation ?



## Prenons un exemple...

### Les métiers en lien avec l'automobile

- En fonction d'un centre d'intérêt personnel, et en appui sur un parcours scolaire évalué, plusieurs formations se présentent au jeune
  - Master 2, e-marketing automobile, après un Bac +3
  - CAP maintenance des véhicules auto en 2 ans
  - Ingénieur en maintenance des véhicules
  - ...



## C'est avant tout le choix pour une Personne...

- Qui doit avant tout « être ancrée dans le réel » : par rapport à soi-même, par rapport à l'environnement
- Qui doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement à l'orientation, dans l'établissement scolaire, mais également au foyer, en famille
- Qui doit pouvoir trouver des temps de calme, voire de silence
- **Fondé sur des avis, puis sur une décision, d'enseignants, sous l'autorité du chef d'établissement, basés sur des évaluations**



ATTENTION : il faut éviter de se retrouver en difficulté en fin d'année scolaire par rapport à une formation professionnelle pour laquelle il n'y aurait plus de place (ou refus d'affectation dans l'enseignement public). Une orientation vers la voie professionnelle doit être murie, préparée, et non subie.

## Peut-on parler de « profil » d'élèves...

### ... par rapport à telle ou telle formation ?

- La réforme des lycées s'incarne principalement dans ces deux axes novateurs :
  - La possibilité de construire un parcours dans la voie générale, sans que celui-ci soit enfermant ou déterminant pour la poursuite vers l'enseignement supérieur
  - La voie professionnelle désormais dénommée « voie d'excellence »
- Sans doute convient-il alors de ne pas réduire l'orientation des jeunes à ce schéma simpliste :
  - Les « bons » vers la voie générale
  - Les « moins bons » vers la voie professionnelle
- Certes, un jeune qui n'aura jamais fait l'effort de mémoriser des notions scolaires durant le collège se met en difficulté s'il demande une orientation vers la voie générale;
- **L'accompagnement à l'orientation va donc consister à l'aider à trouver une formation qui ne sera pas un choix par « défaut », en mettant notamment en avant que les parcours ne sont désormais plus linéaires, dans un contexte en évolution sur le plan des technologies**
- La voie générale, la plus profondément modifiée, peut permettre à des jeunes de trouver du sens dans leurs apprentissages scolaires, du fait d'un parcours plus personnalisable



ATTENTION : même avec la réforme de la voie générale, l'université continue d'accueillir en licence tout bachelier. Il convient toutefois de prendre en compte le fait que des universités demanderont au jeune de suivre des parcours adaptés en fonction des attendus de licence.

Surtout, à l'heure du choix, rester serein !...



Extrait de « la fille de Vercingétorix », éditions Albert René





# Focus sur le nouveau BAC Général et Technologique

Pour les jeunes et les familles qui déjà ont envie de se projeter : il faut retenir la part plus importante du contrôle continu et la part très importante des spécialités dans l'examen terminal.

# LE NOUVEAU BACCALAUREAT

## Voies générales et technologiques

- **Pour simplifier une organisation trop compliquée (auparavant : entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves)**
  - En fin de 1<sup>re</sup> : une épreuve anticipée de français (écrit et oral)
  - En terminale : quatre épreuves (deux épreuves écrites dans les enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie, et une épreuve d'oral terminal)
- **Pour valoriser le travail et la progression des lycéens**
  - Le nouveau baccalauréat comprendra une part de contrôle continu, qui valorise le travail des élèves tout au long des classes de première et de terminale



Extrait de la communication officielle du MEN

# LE BAC VERSION 2021



Pour tous :

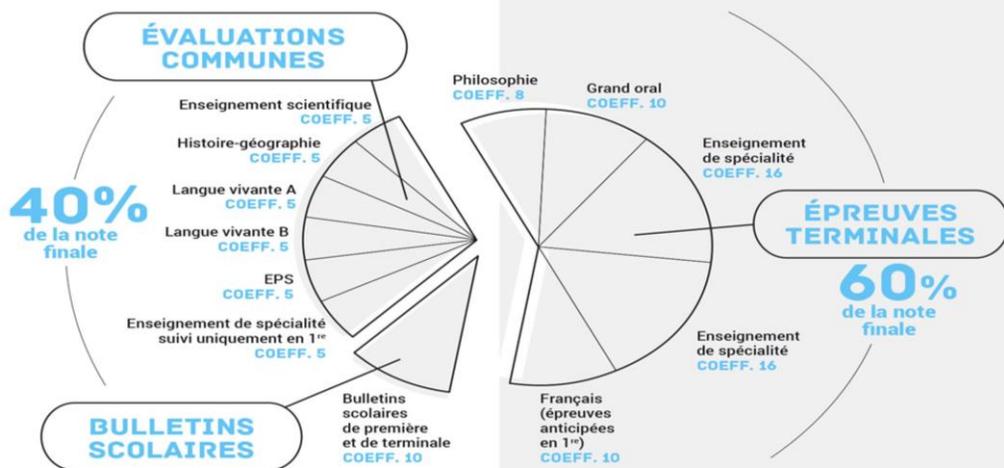
voie  
générale  
+  
voie technologique



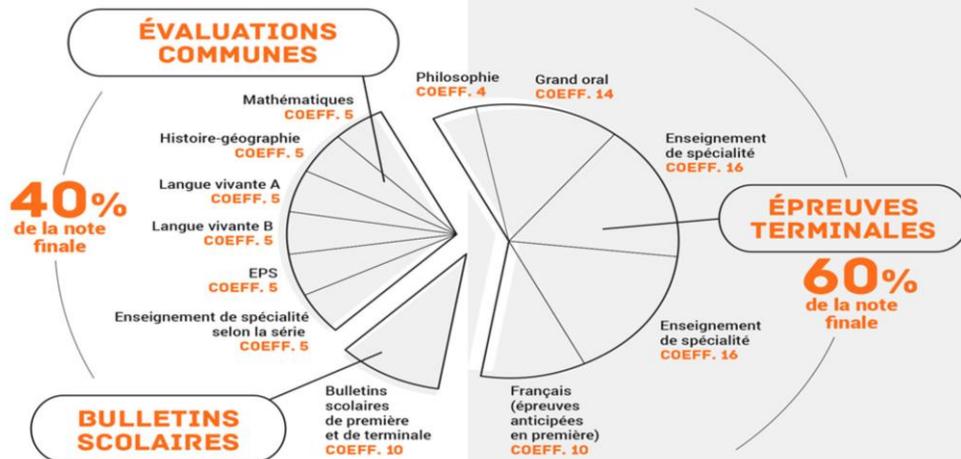
- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.



# Les épreuves du nouveau baccalauréat général



# Les épreuves du nouveau baccalauréat technologique





# Des points d'attention...

## L'appui sur le collège :

... ce qu'il ne faut pas (ou plus) négliger

- La matière « technologie » : l'enseignement obligatoire de 2<sup>nd</sup>e GT « Sciences Numériques et Technologie » s'appuie sur le programme de technologie du collège
- L'évaluation des compétences qui constituent le socle commun au cycle 4
  - Les langages
  - Les méthodes et outils pour apprendre
  - La citoyenneté
  - La notion de système (technique et naturel)
  - Les représentations du monde et de l'activité humaine
- L'oral (cf. une des épreuves terminales du bac)



## Les représentations à dépasser...

... que l'on soit parent ou enseignant...

- La catégorisation des jeunes entre « matheux » et « les autres »...
- Associer la voie professionnelle à l'échec scolaire
- ***Ne plus penser l'orientation uniquement par rapport à des filières à choisir puis à suivre, mais par rapport à un parcours*** : processus long, adapté à chaque personne, fait de capitalisation de compétences acquises, voire d'erreurs
- Les secteurs professionnels dits « bouchés » à un moment donné...



Une part importante des métiers qu'exerceront nos jeunes de 3<sup>ème</sup> n'existent pas encore. Un des secteurs d'activité qui aura besoin de recruter dans les décennies à venir est celui de l'aide à la Personne (du fait du vieillissement démographique).

## Des actions à mener...

- De nombreux sites permettent au jeune de capitaliser des informations, dans le cadre de son « parcours avenir »; ex. le site « horizon » : <http://www.horizons2021.fr/>
- Les branches professionnelles proposent des sites très intéressants; ex. les métiers de l'automobile : <https://www.metiers-services-auto.com/auto>
- Le site de l'ONISEP est très riche en ressources : <http://www.onisep.fr/Equipes-educatives#Ressources-pedagogiques>
- L'A.P.E.L. 44 propose son service « Information et Conseils aux Familles », rue François Bruneau, à Nantes : <https://departement44.sites.apel.fr/le-service-dinformation-et-conseil-aux-familles/>
- Les mini stages en lycées professionnels doivent permettre au jeune de vérifier si la formation envisagée correspond à ses compétences et aptitudes
- Les salons et forums consacrés à l'orientation
- Les journées « Portes Ouvertes » : se renseigner sur les site des lycées
- Les stages en entreprises durant les congés scolaires :
  - Convention à télécharger sur le site de la CCI Nantes St Nazaire : <https://nantesstnazaire.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/gerer-vos-formalites/mini-stage-decouverte>
- **Et surtout :**
  - Prendre le temps du dialogue en famille
  - Confronter les idées, les expériences
  - S'appuyer sur les expériences des membres de la famille, des amis



## Quelques précisions sur les démarches :

- Vers l'enseignement public : il s'agit d'une affectation, le plus souvent liée à une carte scolaire
- Vers l'enseignement catholique :
  - Une démarche de pré inscription est à effectuer auprès du lycée choisi
  - Accueil, entretien, dialogue éventuel avec le collège d'origine
  - L'inscription définitive est toujours subordonnée à l'acceptation par le chef d'établissement du lycée demandé
- Dans tous les cas, les démarches vers le ou les lycées repérés doivent se faire en appui sur les avis donnés régulièrement par les enseignants de la classe de 3<sup>ème</sup>
- **ATTENTION** : certaines formations en lycée professionnel sont limitées en capacité d'accueil; il est essentiel de se renseigner auprès des établissements sans tarder.



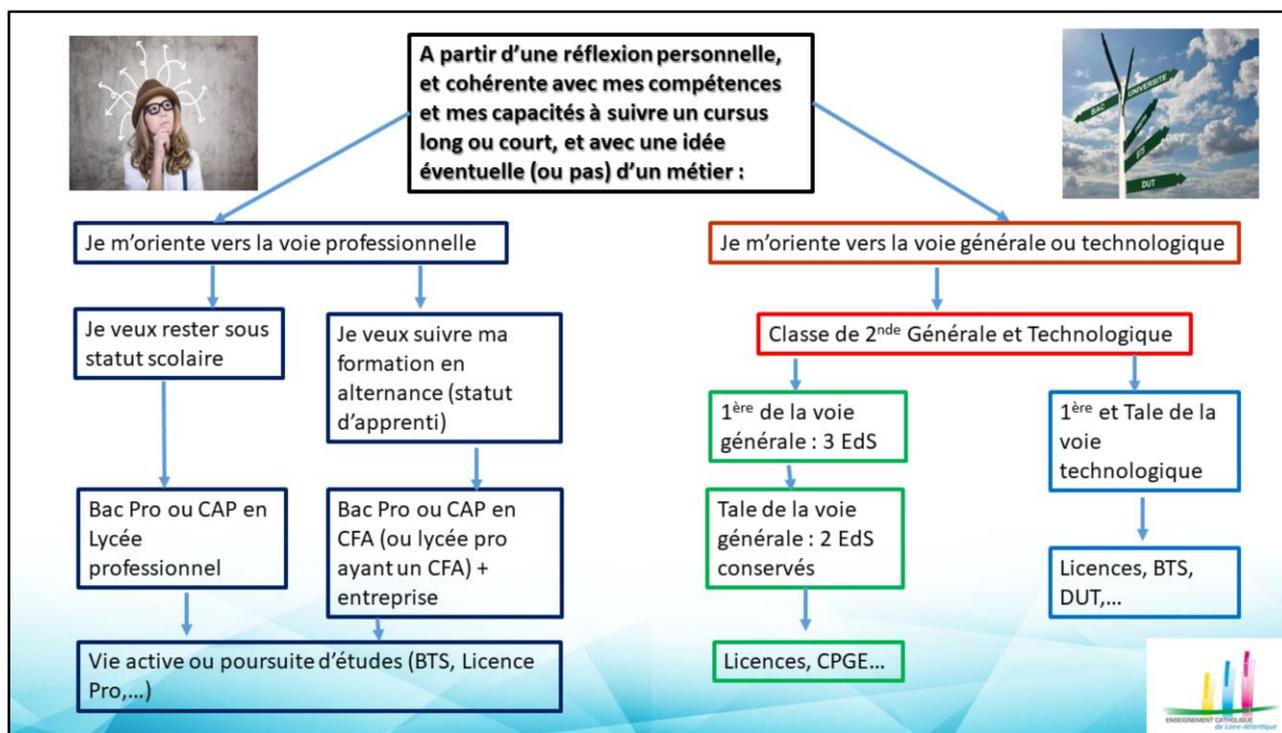
**ATTENTION** : c'est le collège qui met en place la procédure d'orientation, dans un dialogue régulier, jusqu'à la décision finale d'orientation prise par le chef d'établissement

Perdus ???



... alors résumons :





Voie professionnelle : se renseigner auprès du lycée par rapport à la possibilité de passer d'un statut à un autre (scolaire/alternant).

Voie technologique : voir les sites des lycées pour plus de précisions sur le cycle terminal en fonction de la spécialité choisie.

Voie générale : le choix des 3 EdS (et donc l'abandon de l'un d'entre eux en fin de 1<sup>ère</sup>) peut être stratégique par rapport à un projet d'orientation sélective vers le supérieur.

Au cas par cas, des passerelles sont possibles entre les diverses voies.

# Des liens utiles

## ... pour aller plus loin...

- Le site de l'Enseignement Catholique de Loire Atlantique pour mieux connaître les offres des lycées de notre réseau :
  - LGT : [https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat\\_get//Lyc%C3%A9e%20G%C3%A9n%C3%A9ral%20et%20Technologique/tous](https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat_get//Lyc%C3%A9e%20G%C3%A9n%C3%A9ral%20et%20Technologique/tous)
  - LP : [https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat\\_get//Lyc%C3%A9e%20Professionnel/tous](https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat_get//Lyc%C3%A9e%20Professionnel/tous)
  - Lycées agricoles : [https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat\\_get//Lyc%C3%A9e%20Agricole/tous](https://www.monecoleprivee.fr/index.php/welcome/resultat_get//Lyc%C3%A9e%20Agricole/tous)
- Parcours'Sup (plate forme d'inscription vers les formations d'enseignement supérieur, étape majeure de l'année de Terminale) : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=formations>
- Les programmes du lycée suite à la réforme : <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-lycee-general-et-technologique-9812>
- Une animation pour mieux comprendre la réforme de la voie professionnelle : <https://vimeo.com/300437130>
- Les attendus de l'université de Nantes : <https://lyceens.univ-nantes.fr/du-lycee-a-l-universite-les-fiches-profil-par-filiere-472349.kjsp>
- Le site de l'Université Catholique de l'Ouest
  - Site de Nantes : <https://nantes.uco.fr/fr>
  - Site d'Angers : <https://angers.uco.fr/fr>





**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**



*Conception et réalisation : Jean-Luc BESCOND,  
chargé de mission DDEC Nantes*

Enseignement Catholique de Loire-Atlantique – Centre Ozanam – 15, rue Leglas-Maurice BP 44104 – 44041 NANTES cedex 1

Et que la route de votre enfant, de nos jeunes, vers ce chemin de Vie soit la plus droite possible